

La Jaïlle

Bulletin municipal
de la Commune de Jaillans



Retrouvez votre bulletin sur www.jaillans.fr (onglet « LA MAIRIE », rubrique « La Jaïlle »)



LE MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous,

En ces temps de conflits, de tragédies tant au niveau international que national ou local, nous avons plus que jamais, besoin de nous retrouver en famille ou entre amis.

Les fêtes de fin d'année nous en donnent l'occasion et nous incitent à savourer ces moments de partage et de solidarité. J'adresse une pensée particulière aux personnes isolées.

Je vous donne rendez-vous **samedi 13 janvier à 11 heures**, salle Henri Maret, pour les traditionnels **vœux** du Conseil Municipal. Lors de ce moment convivial, un bilan des actions menées par la municipalité durant cette année et la présentation des projets à venir seront exposés. Je compte sur votre présence.

A noter également dans vos agendas, la **fête des laboureurs du 10 au 14 février** sous la présidence cette année d'Angélique et Ghislain RIFFARD.

Je vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année remplie de projets à réaliser et de santé.

Adieu 2023, vive 2024 et vive Jaillans.

Jean-Noël FOURNAT

Une recette par Jaille !

LE MOT DU MAIRE	1
SOMMAIRE	2
UNE RECETTE PAR JAILLE	2
PORTRAIT	3
ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL	4 A 17
Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023	4 à 9
Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du LUNDI 16 OCTOBRE 2023	9 à 13
Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du LUNDI 13 NOVEMBRE 2023	13 à 17
INFOS COMMUNALES	18 A 24
Horaires et contacts de la mairie	18
Inscription sur les listes électorales	18
Défibrillateurs	18
Travaux réalisés sur la commune	19
Invitation à la cérémonie des vœux	20
Recensement militaire	21
Compostage	21
Carte d'identité et passeport	21
Le coin des enfants !	22 à 24
INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES .	25 A 31
Le Tennis Club	25
Que Jaillans Scène	25
Les Amis de Jaillans	25
Le Comité des fêtes	26
Le club des Boutons d'Or	26
Familles Rurales	27 et 28
Equi-Paradis	29
Amicale du don du sang	29
Pasta Pizza	29
Le Zig Zag Café	30
Boulangerie "Chez Mimi"	30
Bar "La Jaille"	30
Institut de beauté "Belle et Natur'Elle"	31
AGENDA	32

Bûche meringuée aux fruits de la passion

Ingrédients :

Pour le curd Passion

4 œufs
150 g de sucre en poudre
2 c. à s. rase de Maïzena
12 fruits de la passion
80 g de beurre

Pour le biscuit roulé

6 œufs
150 g de sucre
75 g de farine
15 g de beurre

Pour la meringue

4 blancs d'œufs
150 g de sucre

Préparer le « curd » :

Ouvrir les fruits de la Passion et récupérer la pulpe à l'aide d'une petite cuillère. Verser la pulpe dans une casserole et la faire chauffer jusqu'à ébullition. Retirer du feu.

Battre les œufs avec le sucre et la Maïzena. Ajouter la pulpe de fruits de la passion tout en mélangeant au fouet. Remettre le tout dans la casserole et faire chauffer à feu moyen sans cesser de remuer jusqu'à ce que la crème épaisse.

En dehors du feu, ajouter le beurre coupé en petits morceaux. Mélanger jusqu'à ce que le beurre soit entièrement fondu. Passer immédiatement au tamis pour enlever les grains des fruits de la Passion. Réserver au frais.

Préparer le biscuit :

Séparer les blancs des jaunes de 3 œufs. Dans un saladier, battre les 3 jaunes d'œuf avec 3 œufs entiers et la moitié du sucre au fouet électrique jusqu'à ce que le mélange blanchisse et devienne mousseux.

Dans un autre saladier, monter les blancs en neige en ajoutant petit à petit le reste du sucre. Les blancs doivent être lisses et brillants. Les incorporer aux jaunes puis verser la farine en pluie et mélanger délicatement.

Préchauffer le four à 180°C. Faire fondre le beurre au micro-ondes. Tapisser une plaque à pâtisserie de papier sulfurisé et la badigeonner de beurre fondu à l'aide d'un pinceau. Étaler régulièrement la pâte à biscuit sur 1 cm d'épaisseur avec une spatule. Faire cuire pendant environ 15 min à 180°C et 50% d'humidité. Le dessus du biscuit doit juste blondir.

À la sortie du four, retourner le biscuit sur un torchon propre. Le rouler avec le torchon et laisser refroidir. Dérouler le biscuit et le tartiner généreusement de curd Passion. Rouler délicatement à l'aide du torchon et réserver au frais.

Battre les blancs au fouet électrique à faible vitesse. Lorsqu'ils deviennent mousseux, ajouter la moitié du sucre et continuer à battre en augmentant progressivement la vitesse. Ajouter le sucre restant et battre de nouveau à vitesse moyenne, puis élevée. La meringue doit être bien ferme.

Couper les deux extrémités de la bûche puis la couvrir de meringue à l'aide d'une spatule. Faire dorer la meringue à l'aide d'un chalumeau ou au four chaleur tournante à 225°C jusqu'à ce que la meringue colore. Placer au frais jusqu'au moment de servir.

Bon appétit et bonnes fêtes de fin d'année !

Source : www.academiedugout.fr/recettes/buche-meringuee-aux-fruits-de-la-passion_11460_3





Karine et Mélissa VIALO

Une ambiance conviviale et chaleureuse, un sourire pour chaque client, une cuisine généreuse et gourmande, Bienvenue au ZIG ZAG café !

Depuis début septembre le duo mère/fille Karine et Mélissa à repris les rennes de ce commerce.

Après ses études à Lyon 3 en gestion spectacle et danse pour Melissa, un parcours d'aide-soignante et de commerce pour Karine, une nouvelle aventure commence ! Le 23 octobre dernier a eu lieu la soirée d'inauguration qui a été un vrai succès !



Côté restauration, une carte est proposée avec le bar à ravioles et les gratinés de ravioles, mais aussi des idées de menus à midi variés et à tomber !



Ne manquez surtout pas les profiteroles... hummm un délice !

Cécile VALLOT





Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

du LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023

Le lundi 18 Septembre 2023 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de JAILLANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de monsieur FOURNAT Jean-Noël, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 14

Quorum à atteindre : 8

Présents : 10

Votants : 14

Pouvoir : 4

Date de la convocation : 12/09/23

Présent(s) : Jean-Noël FOURNAT, Sylvain DILLESEGER, Virginie DE ROSSI, Annick VINCENT, Alain BONNET, Christine BELLE, Olivier DUMARCHÉ, Daniel MUNIER, Fabrice ROYER, Brigitte PROVOST et Grégory BOUVERON.

Absent(s) : 3

- Madame Annick VINCENT donne pouvoir à Monsieur Jean-Noël FOURNAT,
- Madame Lorane SERRET donne pouvoir à Madame Virginie DE ROSSI,
- Madame Marjorie HAFSOUNI donne pouvoir à Monsieur Olivier DUMARCHÉ,
- Monsieur Christophe VALLA donne pouvoir à Monsieur Sylvain DILLESEGER.

Secrétaire de séance : Mme Virginie DE ROSSI.

Début de séance à 19h00

→ DEMANDE DE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ DE L'ÉGLISE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération prise le 23 janvier 2023 dans le cadre de l'amélioration du bâti du centre village et la mise en sécurité des bâtiments, le projet d'étanchéité de l'église de Jaillans dont l'estimatif était de : **5 367,36 € H.T.** et que le Département, la DRAC, et la Région Auvergne Rhône Alpes avaient été sollicités afin de mener à bien ce projet.

Monsieur Le Maire informe que des travaux complémentaires ont été rajoutés pour un montant HT de **1 140,00 €**.

Ces travaux consistent dans le cadre de la mise en sécurité et la mise aux normes du bâtiment à effectuer des travaux d'étanchéité de l'église classée de Jaillans.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et légalement représentés :

- **DÉCIDE** de solliciter le Département dans le cadre des règlements départementaux





- **DÉCIDE** de solliciter La Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du dispositif BONUS RURALITÉ
- **DÉCIDE** de solliciter La Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes
- **DIT que** ces travaux rentrent dans le cadre de l'amélioration du bâti existant.

VOTE : 14 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »

→ AVIS SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA DEMANDE D'AUTORISATION DE MODIFICATION SUBSTANTIELLE DE L'INSTALLATION NUCLÉAIRE DE BASE N°63-U DE FRAMATOME ROMANS-SUR-ISÈRE

Par courrier du 19 juillet 2023 provenant de la préfecture de la Drôme, Madame la Préfète nous a fait savoir qu'elle procédait aux consultations prévues aux articles R593-20 et R593 -21 du code de l'environnement compte tenu de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation de modification substantielle de l'installation nucléaire de base n°63-U de FRAMATOME Romans-sur-Isère.

Les collectivités territoriales disposent d'un délai de 2 mois pour formuler leur avis. Le dossier d'enquête publique est disponible en mairie

Après consultation des documents par les élus, il est demandé un avis sur cette demande d'autorisation.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

VOTE : 9 « pour », 0 « contre », 5 « abstention »

Emet

- Un avis favorable à la demande d'autorisation de modification substantielle de l'installation nucléaire de base n°63-U de FRAMATOME Romans-sur-Isère.

→ SIERS : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE EAU POTABLE POUR 2022

Conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service établi par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Rochefort-Samson.

Ce rapport est consultable en Mairie par tout citoyen qui en fait la demande.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE** du rapport sur le prix et la qualité du service eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de Rochefort-Samson (SIERS)
- **DÉCIDE** d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

VOTE : 14 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »

→ VALENCE ROMANS AGGLO : APPROBATION DES STATUTS

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-17, L.5211-5, L. 5216-1 et suivants,
- Vu la délibération 2023-076A du Conseil Communautaire du 28 juin 2023,

Monsieur le Maire expose :

Par délibération du 28 juin 2023, le Conseil Communautaire de Valence Romans Agglo a approuvé la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération.

En effet, après réflexion et considérant son projet d'aménagement communal, la mairie d'Etoile-sur-Rhône souhaite un retour du site Les Clévos à la commune sans poursuite des activités de culture scientifique sur le site. La communauté d'agglomération consciente de la difficulté de faire vivre ce site excentré et à l'écoute des projets communaux de développement a répondu favorablement à cette sollicitation et a, par délibération du 28 juin 2023, supprimé de la liste des équipements culturels d'intérêt communautaire le centre culturel et scientifique Les Clévos à compter du 1er janvier 2024.

Vu l'intérêt des enjeux de la culture scientifique, technique et industrielle, Valence Romans Agglo souhaite poursuivre les actions de sensibilisation auprès des différents publics dont le portage de la Fête de la science et propose de les animer au sein de la Direction Action Culturelle et Patrimoine. Pour ce faire, il convient d'ajouter à la compétence facultative « 5 Evénements culturels » le point suivant : « Le développement d'actions à la sensibilisation et la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et la coordination de la Fête de la Science, en lien avec les actions définies par la Région ».

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le Conseil Municipal DÉCIDE :

- **D'approuver** la modification des statuts proposée au titre de la compétence facultative 5 de Valence Romans Agglo, intégrant la nouvelle rédaction suivante :
« *Action culturelle : irrigation culturelle, artistique et patrimoniale du territoire par :*
 - *Le soutien à la politique culturelle, artistique et patrimoniale par le biais de manifestations culturelles artistiques et patrimoniales à fort rayonnement et attractivité*
 - *L'organisation de projets culturels et artistiques du territoire participant au rééquilibrage des propositions en direction des territoires ruraux et péri-urbains*



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

- *Le soutien aux associations et établissements implantés dans les équipements de l'agglomération et participant directement au développement culturel, artistique et patrimonial*
- *Le service du patrimoine labélisé Ville et Pays d'Art et Histoire, la gestion du Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine (CIAP) sur les sites de la Maison du Mouton à Romans-sur-Isère et de la Maison des Têtes à Valence*
- *Le développement d'actions à la sensibilisation et la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et la coordination de la Fête de la Science, en lien avec les actions définies par la Région ».*

VOTE : 14 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »
(Rapport consultable en mairie)

→ SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE L'ÉCANCIFIÈRE : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Monsieur le Maire expose :

Conformément **aux articles 40 de la loi n° 99.586 du 12 juillet 1999 devenu article L.5211-39** du Code général des collectivités territoriales, il est fait obligation aux communes et EPCI de 3 500 habitants et plus de mettre à la disposition du public le ou les rapports annuels en question.

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'Activité 2022 du Syndicat Intercommunal de l'Écancifière. Ce rapport est consultable en Mairie par tout citoyen qui en fait la demande.

→ URBANISME

Monsieur le maire expose à l'ensemble du Conseil Municipal, les demandes d'autorisation d'urbanisme.

DEMANDES A INSTRUIRE :

- Permis de construire maison d'habitation : rue de l'école
- Permis de construire maison d'habitation : place du 19 mars 1962
- Déclaration d'Intention d'aliéner parcelles ZD213 et ZK121 : non préemption

→ ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL – ÉTUDE DE FAISABILITÉ DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que, conformément à la délibération du 26 septembre 2022, une convention de groupement de commandes vient d'être signée entre les cinq communes des Monts du Matin (Beauregard-Baret, Eymeux, Hostun, Jaillans et La Baume d'Hostun) afin de lancer une étude sur une éventuelle extension de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Familles Rurales basé dans les bâtiments scolaires d'Hostun.





Le cabinet d'architecture YES, représenté par M. Yannick BERNARD, a établi une proposition pour un montant de **5 400.00 € HT**.

La présente mission aura pour objet la réalisation d'une étude de faisabilité sur le centre de loisirs intercommunal basé à l'école maternelle d'Hostun. Elle aura pour objectif de nous permettre d'évaluer la faisabilité de l'opération, de nous proposer les solutions d'aménagements répondant au mieux à l'ensemble des attentes, et de définir un programme précis et un cadre budgétaire d'opération.

Cette étude est subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme et le reste à charge sera réparti à parts égales entre les cinq communes.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité

- **APPROUVE** la proposition du cabinet d'architecture YES pour un montant de **5 400.00 € HT soit 6 480,00 € TTC**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la lettre de commande et toutes pièces nécessaires pour mener à bien ce dossier.

VOTE : 14 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »

→ QUESTIONS DIVERSES

Fibre optique : Point sur l'avancement des travaux

Une réunion tenue en mairie le 11 septembre 2023 en présence de tous les acteurs (ADN, AXIONE, ENEDIS) se conclut par la non-signature des déclarations de travaux, sans une prise de connaissance au préalable par Monsieur le Maire de la nature des travaux à envisager (Poteaux ou Enfouissement du réseau de Fibre Optique).

Voirie et dégâts orage 2023 : Point sur les travaux

Les devis relatifs aux renouvellement ou entretien des voiries devront être transmis en Mairie pour fin octobre 2023.

Les nombreux dégâts occasionnés par les orages nécessitent le curage de nombreux fossés afin de diminuer les débordements et donc les dégâts. Le curage des fossés est en cours.

Projets 2024 : Bâtiments communaux, Eglise, voirie, limiteur de décibels, parking salle des fêtes

Monsieur le Maire fait le point avec l'ensemble des conseillers sur les projets à venir, les devis devront être transmis en mairie impérativement avant fin octobre 2023, soit :

- Reprise de la toiture de la salle des fêtes
- Réalisation d'un diagnostic sur l'état de la façade de l'église,
- Installation d'un limiteur de décibels au niveau de la Salle des Fêtes « Henri MARET »



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Aménagement d'un espace détente autour de la Salle des fêtes avec l'installation de tables pour pique-nique, jeux, plantation d'arbres. Monsieur Grégory BOUVERON se propose de suivre et transmettre les devis relatifs à ces prestations.
- Plantation d'arbres sur le parking de la salle des fêtes

Chemin des Artistes des 7 et 8 octobre 2023 : Planification de la présence des élus

- Tous les élus devront être présents pour l'organisation de cet évènement.
- Un vernissage sera organisé par la mairie au sein de la salle des fêtes « Henri MARET » **le samedi 7 octobre à 19 h précises**

CMJ : Journée nettoyage du 23 septembre 2023

- Une journée dédiée au nettoyage de notre village au travers d'un parcours découverte ouvert à tous, animé par M. PROST, et organisée par le Conseil Municipal Jeunes, RDV en mairie à partir de 8h30 le samedi 23 septembre.

Repas du 11 novembre 2023

- Demande de devis pour le traiteur du repas du 11 novembre

22h30 : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

du LUNDI 16 OCTOBRE 2023

Le lundi 16 Octobre 2023 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de JAILLANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de monsieur FOURNAT Jean-Noël, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 14

Quorum à atteindre : 8

Présents : 12

Votants : 14

Pouvoir : 2

Date de la convocation : 10/10/23

Présent(s) : Jean-Noël FOURNAT, Christophe VALLA, Sylvain DILLESEGER, Virginie DE ROSSI, Alain BONNET, Christine BELLE, Olivier DUMARCHÉ, Lorane SERRET, Daniel MUNIER, Fabrice ROYER, Brigitte PRUVOST et Grégory BOUVERON.

Absent(s) : 2

- ➔ Madame Annick VINCENT donne pouvoir à Monsieur Daniel MUNIER,
- ➔ Madame Marjorie HAFSOUNI donne pouvoir à Monsieur Olivier DUMARCHÉ.

Secrétaire de séance : M. Grégory BOUVERON.

Début de séance à 19h00





→ MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la modification du règlement intérieur de la restauration scolaire :

- Article 2 : Monsieur le Maire propose de rajouter dans le chapitre 1, article 2, paragraphe « en cas d'absence ou maladie », **Pour des raisons d'organisation, les parents concernés par les PAI doivent signaler toute absence 48 heures à l'avance.**

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

- **ACCEPTE** la modification du règlement intérieur de la cantine
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le règlement intérieur et tout document s'y rapportant.

VOTE : 14 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »

→ MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'UTILISATION DE LA SALLE « HENRI MARET » - APPROBATION DE L'AVENANT N°1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de modifier le règlement intérieur de la salle « Henri Maret » **en ce qui concerne l'utilisation de la rampe d'éclairage.**

Il sera ajouté un avenant au règlement d'utilisation de la salle « Henri Maret ».

Le nouveau règlement de la salle « Henri Maret » sera en application à compter du **16 octobre 2023.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au règlement intérieur de la salle communale : **salle « Henri Maret »** qui sera applicable à compter du **16 octobre 2023.**
- **DIT que** le matériel de rampe d'éclairage n'est pas mis à disposition des locataires particuliers. **Il est INTERDIT d'utiliser ce matériel.** Celui-ci est exclusivement réservé aux associations après signature d'une autorisation de prêt de matériel.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant au règlement intérieur de la salle « HenriMaret » et tout document concernant ce dossier

VOTE : 14 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »

→ DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal dans le cadre de l'amélioration de la sécurité au cœur du village de Jaillans et sur la route des Mas :

- La création d'un îlot central vers la salle des fêtes
- La pose de signalétiques suite à la création de la « zone 30 » sur l'ensemble du centre village
- L'installation de plateaux traversants route des Mas

dont l'estimatif est de : **4 890,35 € H.T.**



Monsieur le maire propose de solliciter le **Département au titre des amendes de police** afin de mener à bien ce projet.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et légalement représentés :

- **DÉCIDE** de solliciter le Département au titre des amendes de police
- **DIT que** ces travaux rentrent dans le cadre de la sécurité sur l'ensemble du centre village

Ouï l'exposition de Monsieur le Maire sur le plan de financement, le Conseil Municipal

- **ADOpte** le programme de l'opération, les enveloppes financières ainsi que le plan de financement pour l'année 2023, dont détail ci-dessous :

ESTIMATION DES DÉPENSES	MONTANT H.T.	AIDES ATTENDUES	AUTOFINANCEMENT
Installation d'un ilot central pour la sécurisation aux abords de la salle des fêtes et de l'école primaire et mise en sécurité du centre village et la route des mas	4 890,35 €	AMENDES DE POLICE	
TOTAUX	4 890,35 €		

VOTE : 14 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »

→ RAPPORT SUR LE SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF COMPÉTENCE DE VALENCE ROMANS AGGLO

Monsieur le Maire expose :

Conformément aux articles D2224-1 et D2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est fait obligation aux communes et EPCI de 3 500 habitants et plus de mettre à la disposition du public le ou les rapports annuels en question.

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport sur la qualité du service d'assainissement collectif, établi par la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo.

Ce rapport est consultable en Mairie par tout citoyen qui en fait la demande.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **PREND ACTE** du rapport sur la qualité du service d'assainissement collectif
- **DÉCIDE** d'adopter le rapport sur la qualité du service d'assainissement collectif
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération

VOTE : 9 « pour », 1 « contre », 4 « abstention »

Rapport à disposition en mairie



→ URBANISME

DEMANDES A INSTRUIRE :

- Pas de dossiers en cours.

→ QUESTIONS DIVERSES

Travaux 2024 : Voirie / Dégâts d'orage / Espace loisirs salle des fêtes / rénovation de l'église / toiture salle des fêtes / signalétique « entrée du village »

Voirie :

- Réfection du linéaire de voirie sur la Route des Mas,
- Reprise du revêtement Chemin de la Tour,
- Reprise du revêtement Route des 3 croix,
- Reprise du revêtement Chemin des Vernets,
- Reprise du revêtement Chemin du Pouyet,
- Création d'un îlot central au niveau de la salle des fêtes Henri MARET

Dégâts d'orage :

Suite aux nombreux dégâts constatés sur la commune, un bilan sera fait afin de contacter le service assainissement de Valence Romans AGGLO

- Le Pré Vert
- Chemin du Prieuré
- Chemin de la Tour,
- Route du Pouyet,
- Etc ...

Espace Loisirs Salle des Fêtes :

- Création d'une aire de jeux,
- Demande de subventions
- Suggestions : Tables, jeux, tables de ping-pong, bancs + tables

Diagnostic pour les futurs travaux de rénovation de l'église :

- Attente des devis des deux architectes pour le diagnostic

Toiture Salle des Fêtes :

- Attente d'un devis pour la reprise de la toiture de la salle des fêtes suite aux gros problèmes de fuites.

Panneaux Signalétiques « Entrée du Village » :

- RDV pris le 18 novembre à 9h30 sur la place de la Boulangerie pour l'implantation de panneaux à l'entrée du village pour signaler mairie, église, commerces, etc...



CMJ : Animation "Collecte des déchets"

Un intervenant de BIO DIVERS a présenté la faune et la flore de la commune à l'ensemble des participants, un moment privilégié.

Cérémonie du 11 novembre à 11h

A l'issue de la cérémonie à 11h00, un verre de l'amitié sera pris au « bar des Têtards » puis le repas concocté par le restaurant « Chez Chris » sera offert à nos séniors à la Salle des Fêtes Henri MARET.

Téléthon 2023

Réunion de préparation mercredi 25 octobre à 18h30 avec toutes les associations du village, Téléthon prévue le 10 Décembre à partir de 8h30 au niveau de la place Granet.

Fête des Laboureurs 2024 : Emplacement des forains

Emplacement des forains : installation au niveau de la salle des fêtes « Henri MARET ».

Congrès des Maires de la Drôme

Le Jeudi 26 Octobre au palais des Congrès de Valence.

Théâtre

Samedi 28 octobre 2023 à 19h : représentation théâtrale à la Salle des Fêtes Henri Maret : SULKI et SULKU (compagnie de théâtre de Peyrus).

Agenda :

Le Lundi 13 Novembre : Conseil Municipal à 19h00

Le Lundi 18 Décembre : Conseil Municipal à 19h00

Le Samedi 13 Janvier 2024 : Vœux du Maire

22h30 : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

du LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

Le lundi 13 Novembre 2023 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de JAILLANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de monsieur FOURNAT Jean-Noël, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 14

Quorum à atteindre : 8

Présents : 11

Votants : 14

Pouvoir : 3

Date de la convocation : 07/11/23





Présent(s) : Jean-Noël FOURNAT, Christophe VALLA, Sylvain DILLESEGER, Virginie DE ROSSI, Alain BONNET, Christine BELLE, Olivier DUMARCHÉ, Lorane SERRET, Daniel MUNIER, Brigitte PRUVOST et Grégory BOUVERON.

Absent(s) : 3

- Madame Annick VINCENT donne pouvoir à Monsieur Daniel MUNIER,
- Madame Marjorie HAFSOUNI donne pouvoir à Monsieur Olivier DUMARCHÉ,
- Monsieur Fabrice ROYER donne pouvoir à Monsieur Jean-Noël FOURNAT.

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel MUNIER

Début de séance à 19h00

→ PRÉSENTATION PAR MONSIEUR FLORIAN THEZIER DE LA GAULLE ROMANAISE (FÉDÉRATION DE PÊCHE)

Gestion piscicole, pisciculture, prélèvement, sauvetage des poissons avant travaux sur les rivières et comptage des poissons, pêche électrique, entretien des plans d'eau et rivières, prélèvement canal de la Bourne en fin de saison etc...

Les communes sont intéressées par une gestion de l'entretien des ruisseaux (inondation, respect de l'environnement, entretiens avec les propriétaires etc...).

Proposition d'une visite commune de la rivière planifiée le 6 Avril 2024. Le but :

- Nettoyage de la SERNE (cartons, buissons, branches etc...) pour rendre une rivière propre,
- Définition des travaux pour les entretiens en collaboration avec les Mairies concernées
- Définir des tronçons au niveau des rivières.

→ PROJETS 2024 : DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRÈS DES ORGANISMES FINANCEURS

2023
2024-2025

Projet	Entreprise	MONTANT HT SUBVENTIONNE	TTC	MONTANTS PAYES TTC	Année réalisation	Subventions accordées	Subventions versées	Reste à percevoir	Dossier demande subvention
VOIRIE 2023	CHEVAL	980,00 € (Ilôt EYMEUX) + 13 141,90 € (Chemin de la tour) 28 742 € (Mâts)	1 176 € + 50 260,68 € (La tour + Mats)		2023	Dotations forfaitaire		17 820 € (Justificatifs à fournir)	Ilôt Eymeux + chemin de la tour + route des mas
VOIRIE 2024	COLAS	Chemin des Vernets : 8 400 € Route de Corbeil: 22 000 € Route des 3 croix : 14 405 € Chemin du Pouyet : 16 700 €			2024				
ILOT CENTRAL SDF	CHEVAL + PUBALP	2 273,00 € + 2 617,35 €	5 868,42 €		2023	Amendes de police			Dossier déposé sur ladrome.fr le 06/03/2023 + 2/11/2023
Changement huisseries Menuiserie PVC - 5 maisons locatives	POSE MENUISERIE	38 104,15 €	40 199,88 €		2023	SDED 20 % + REGION (40%) + VRA le 09/11/2023 DEPART ET ETAT NON		En attente REGION	Dossier déposé à la REGION le 21/03/23 et au SDED 21/07/2023



PROJETS 2024 A 2026

Projet	Entreprise	MONTANTS HT SUBVENTIONNES	TTC	MONTANTS PAYES TTC	Année réalisation	Subventions accordées	Subventions versées	Reste à percevoir	Dossier demande subvention
Epareuse + Bétonnière	NOREMAT	30 500,00 €	36 600,00 €		2024				En attente devis bétonnière
ETUDE ET TRAVAUX EGLISE	BRICHEUX + BEAUR	13 700,00 € Dont 3 000 € d'études pour le BEAUR			2025	Fondation du Patrimoine, Sauvegarde du patrimoine, DRAC, Département 40% +Région			
Changement toiture et isolation salle des fêtes	Bonhomme				2024				
Espace détente loisirs : Aires de jeux enfants et végétalisation salle des fêtes	MEFRAN COLLECT				2024				
Remplacement des luminaires par des LED sur tous les bâtiments communaux	PEYSSON Stéphane	22 268,00			2024 ou 2025				
Vanne 3 Voies – Chaudière école		4 165,10 €	4 998,12 €		2024				
Etudes sur l'aménagement du centre de loisirs actuel intercommunal à l'école d'Hostun	YES Architecture	5 400,00 €	6 480,00 €		2024				Participation des 5 communes soit 1 296 €

Monsieur le Maire expose à l'ensemble des conseillers municipaux, les projets envisagés pour l'année 2024, soit :

- Aménagement Espace Loisirs et végétalisation autour de la salle des fêtes : budget **34 122 € HT** (En attente d'un devis)
- Rénovation énergétique des 5 villas locatives : **38 104,15 € HT**
- Rénovation de la toiture de la salle des fêtes (fuites) contribuant à des économies d'énergie : **102 465,00 € HT** (En attente d'un devis pour isolation thermique)
- Etudes diagnostic EGLISE « SAINTE-MARIE » de JAILLANS : **13 700,00 € HT**
- Films occultants dans le bâtiment école primaire de JAILLANS pour réguler la température d'une salle de classe : **2 150,03 € HT**
- Installation de luminaires à LEDS dans les bâtiments communaux : **22 268,00 € HT**
- Centre de loisirs : En partenariat avec VRA et en réflexion avec l'Association « FAMILLES RURALES », ETUDE pour un montant de **5 400,00 € HT**
- Voirie 2024 (Dotation forfaitaire de 17 820 € versée chaque année par le DEPARTEMENT) :
 - ➔ Chemin des VERNETS : Reprise Bicouche de 578 m
 - ➔ Route de CORBEIL :
 - BICOUCHE sur toute la longueur (1 050m),



→ Chemin du POUYET :

- Décapage de la voirie existante,
- Reprise de forme de la chaussée,
- BICOUCHE sur toute la longueur (501m),
- Prévoir 1 plateau traversant y compris Signalétiques + Marquage au sol

→ Route des 3 CROIX :

- Décapage de la voirie existante,
- Reprise de forme de la chaussée,
- BICOUCHE sur toute la longueur (131m).

→ PROJET POUR AVIS CST (COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL) DU CDG26 : RATIOS AVANCEMENT DE GRADE

Monsieur le Maire précise à l'ensemble du Conseil Municipal de se positionner pour valider le projet d'avancement de grade des agents proposés par le CDG26.

Ouï l'exposé de Monsieur le maire, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce projet.

VOTE : 12 « pour », 0 « contre », 2 « abstention »

→ PROJET POUR AVIS CST DU CDG26 : PRIME EXCEPTIONNELLE POUVOIR D'ACHAT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous pouvons voter une prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat pour cette année 2023 conformément à la loi du 31 octobre 2023.

Sur le principe d'attribution d'une prime exceptionnelle pour l'année 2023 :

VOTE : 7 « pour », 6 « contre », 1 « abstention »

→ URBANISME

Monsieur Jean-Noël FOURNAT expose à l'ensemble du Conseil Municipal, les demandes d'autorisation d'urbanisme.

DEMANDES A INSTRUIRE :

- Permis de Construire au lotissement « Le Champ de l'Or » - Construction d'une maison individuelle.
- Permis de Démolition pour la démolition d'une partie d'un garage existant (255B Chemin du Prieuré).

→ QUESTIONS DIVERSES

Courrier de M. Le Président de l'Association "Que Jaillans scène"

Une étude est en cours pour libérer de l'espace au niveau de la salle des fêtes « Henri MARET ». Une autre association « Le Sou des Ecoles » a la même problématique pour stocker son matériel. Une réunion de commission « Bâtiments communaux » sera organisée pour essayer de trouver une solution à ces deux demandes.



Commission "CCAS" : Distribution des colis

Un colis est offert à tous les absents au repas des aînés du « 11 novembre » âgés de plus de 80 ans, ainsi qu'aux personnes malades ce jour-là. La distribution se fera par les membres du CCAS, ainsi que les élus du Conseil Municipal.

Traversée de l'Ecancière

L'ensemble du projet de travaux sur la traversée de l'Ecancière est trop couteux pour les deux communes « EYMEUX » et « JAILLANS ».

Une demande de devis complémentaire a été faite au bureau d'études STADIA, afin d'estimer uniquement une partie, celle de la pose de feux intelligents dans la traversée.

- Installation de deux feux intelligents
- Réaménagement de 2 tronçons autour des feux intelligents.
- Implantation des feux : Chemin des Mûriers + Relais routier au niveau des 2 carrefours existants.

Journée de la laïcité

Tous les ans, une journée de la laïcité est organisée le 9 décembre.

Depuis la loi du 24 août 2021, cette journée est institutionnalisée au sein de la fonction publique.

Cette année elle aura lieu samedi 9 décembre 2023 à 11h00 à l'école primaire de Jaillans.

Téléthon

Le 9 décembre : installation du chapiteau à 13h30 sur la place Granet avec le comité des fêtes, les bénévoles sont attendus pour participer au montage de la structure.

Tenue du Téléthon le 10 décembre à 9h00 sur la place Granet par l'ensemble des associations.

- Samoussa et pop-corn → CMJ
- Huitres et Vins Blanc → Conseil Municipal

Chemin des Artistes

678 participants pour cette année 2023.

Notre Conseiller Municipal Monsieur Daniel MUNIER ne souhaite plus s'occuper de l'organisation de cette manifestation.

Agendas :

- Le Samedi 25 Novembre : loto des écoles à la salle des fêtes Henri MARET
- Le Dimanche 10 Décembre : Téléthon à partir de 9h00 sur la place Granet
- Le Lundi 11 Décembre : Conseil Municipal à 19h00
- Le Samedi 16 Décembre : à partir de 15h le village du Père Noël organisé par le « Sou des Écoles »
- Le Samedi 13 Janvier 2024 à 11h00 : Vœux du Maire

22h30 : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.





INFOS COMMUNALES

Horaires et contacts de la mairie

La mairie vous accueille comme suit :

Lundi : 13h30 – 17h00

Mardi : 14h00 – 17h00

Mercredi : 9h00 – 12h00

Jeudi : 9h00 – 12h30

Vendredi : 13h00 – 16h00

Monsieur Le Maire et ses adjoints peuvent vous recevoir sur rendez-vous, en semaine ou le samedi matin.

Contacts mails : Le secrétariat : mairie@jaillans.fr, le service comptabilité : comptabilite@jaillans.fr

Site internet : www.jaillans.fr (en cours de mise à jour).



Inscription sur les listes électorales

Etes-vous bien inscrit sur les listes électorales ? Avez-vous fait votre changement d'adresse afin de mettre à jour votre carte d'électeur ? Si vous ne recevez pas les professions de foi, c'est que votre adresse n'est probablement pas à jour ou que vous n'êtes tout simplement pas inscrit sur les listes de la commune...

↳ Vérifier votre inscription sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

Inscription, changement d'adresse dans la commune, faites toutes les démarches en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47, ou en mairie avec les pièces justificatives.

Défibrillateurs

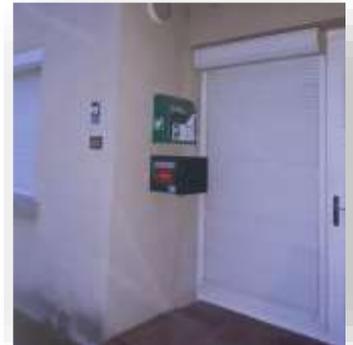
Nous vous rappelons qu'en cas de besoin, 3 défibrillateurs sont mis à disposition sur la commune :



**A l'école de Jaillans,
côté entrée principale**



**Dans la salle des fêtes
Henri Maret**



**A l'école de l'Ecancière,
côté entrée périscolaire**



Travaux réalisés sur la commune

A l'heure où l'eau est devenue une ressource très précieuse, deux citernes souples ont été installées pour la récupération des eaux pluviales du centre technique communal, au total une réserve de 140 m³. Ces citernes très vite remplies avec les récentes pluies, serviront aux arrosages des espaces verts et massifs fleuris de l'ensemble de la commune.



Rénovation du pigeonnier, au centre du village de Jaillans. Merci à notre artisan et tailleur de pierre local Philippe AROD, ainsi qu'à notre zingueur local Nicolas DE ROSSI !





Cérémonie des vœux de la municipalité



Le MAIRE Jean-Noël FOURNAT,
et son CONSEIL MUNICIPAL

ont le plaisir de vous inviter à

*La cérémonie des
vœux*

2024

SAMEDI 13 JANVIER 2024 à 11H

*Salle des fêtes Henri Maret
65, route des Tonnetts
26300 Jaillans*



Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles, de nationalité française, doivent obligatoirement se faire recenser dès leurs 16 ans.

Présente-toi à la Mairie à tout moment, avec ta **Carte Nationale d'Identité et le livret de famille de tes parents**.

Une **attestation de recensement** te sera remise. Celle-ci est **obligatoire pour tout examen ou concours (par exemple permis de conduire)**.

Si tes parents sont tous les deux nés à l'étranger, tu dois justifier de ta nationalité au moyen d'un certificat de nationalité française ou d'un décret de naturalisation.



Tu as oublié de te faire recenser à 16 ans mais tu as moins de 25 ans ? alors tu peux encore régulariser ta situation ! prends contact avec la mairie !

Compostage

L'Agglo encourage le compost et propose, sous conditions, la mise à disposition gratuite d'un composteur individuel. Faites une demande sur le site agglae.fr

**Pour réserver
agglae.fr**

Contact

☎ 04 75 81 30 30



Composteur mis à disposition gratuitement par l'Agglo !

Capacité : 390 litres
Hauteur : 94,6 cm
Largeur / Profondeur : 80,1 cm

Fabrication française • En plastique 100% recyclé • Produit 100% recyclable • Éco-responsable • Garantie 5 ans

Carte d'identité / passeport

Nous vous rappelons que les demandes de Carte d'Identité et/ou de passeport doivent être réalisées **auprès des communes équipées d'un Dispositif de Recueil (DR)**, ce qui n'est pas le cas à Jaillans. Vous trouverez la liste des mairies habilitées sur le site ci-contre : <https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee>.

La commune de la Baume d'Hostun s'est équipée depuis peu. Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site internet de la mairie : www.la-baume-dhostun.fr ou par téléphone au 04 75 48 42 41.

N'oubliez pas de faire au préalable **la pré-demande** sur : <https://passeport.ants.gouv.fr>.



Le coin des enfants : à vos crayons de couleurs !





Le coin des enfants : à vos méninges !

Mots mêlés



M	A	N	T	E	A	U	S	E	Z	V	T	K	G	A	N	T	I
M	B	O	U	L	E	E	L	D	I	J	N	X	G	A	D	Y	B
P	X	K	O	Y	Z	W	F	Y	W	A	O	Q	E	H	É	C	Q
T	N	G	P	K	P	I	W	A	M	O	È	T	L	O	C	W	A
S	D	F	E	L	V	K	S	V	Y	F	L	S	E	P	E	W	M
L	T	É	H	O	B	I	K	C	N	M	É	K	R	X	M	B	A
V	O	V	G	D	J	G	M	X	I	X	F	C	I	Y	B	J	R
C	V	R	F	R	A	L	T	K	H	T	J	P	H	V	R	K	S
V	Q	I	F	X	G	O	B	G	I	R	S	L	B	A	E	I	C
T	A	E	M	L	W	O	H	Y	B	Y	V	K	G	F	R	F	K
Z	V	R	O	U	O	L	A	X	Y	H	F	V	I	I	T	P	C
H	I	X	U	G	J	C	W	I	I	I	H	T	X	V	F	D	E
N	S	W	F	C	L	A	O	R	H	V	B	J	X	R	W	O	I
I	Y	M	L	F	H	A	N	N	I	E	K	K	C	Q	F	W	B
L	D	V	E	G	N	U	Ç	V	L	R	F	Q	X	P	E	O	B
U	N	B	P	L	I	F	R	O	I	D	X	P	Y	X	D	L	A
G	N	E	I	G	E	D	P	A	N	E	G	U	C	R	Y	K	Y
E	R	D	X	B	Z	C	R	F	X	U	R	N	U	S	T	N	O

- | | | | |
|--------|----------|--------|---------|
| HIVER | DÉCEMBRE | NOËL | MANTEAU |
| NEIGE | JANVIER | FROID | SKI |
| GELER | FÉVRIER | FLOCON | IGLOO |
| GLAÇON | MARS | GANT | ÉCHARPE |
| BOULE | LUGE | MOUFLE | |





Le coin des enfants : à lire en famille...

Jour de l'an pétillant

Au jour de l'An, tout pétillant,
On s'embrasse sous le gui,
Quatre fois comme à Paris !

Bonne année-poussière,
Madame la sorcière !

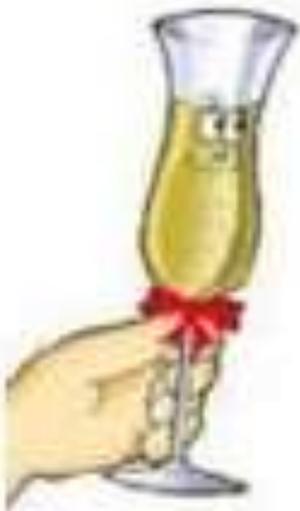
Bonne année-tisons,
Monsieur le dragon !



A chacun sa bonne année,
A chacun ce qui lui plaît.

Des soupières ou des bisons,
Des soupirs ou des maisons,

Des sourires ou des raisons,
De s'enfuir devant les dragons !





INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

Le Tennis Club

Bonjour à toutes et à tous,

Ça y est, l'hiver est là. Nous sommes de moins en moins nombreux à profiter de notre terrain de tennis. Ce n'est que partie remise et allons attendre les beaux jours pour pouvoir retaper dans la balle.

D'ailleurs il est encore possible de vous inscrire pour celles et ceux que ça intéresse et qui ne l'ont pas encore fait.

Les cours enfants et adultes sont également interrompus et reprendront courant avril.

Nous sommes toujours à la recherche d'un produit miracle pour supprimer la mousse qui rend le terrain extrêmement glissant en hiver. Si vous connaissez une personne qui peut remédier à ce problème, merci de vous rapprocher du Club (tennisclubjaillans@gmail.com) ou de la mairie.

La présidente, Marion PEYSSON



Que Jaillans Scène

Je veux voir Mioussov ! ...Je veux voir Mioussov ! Vous aussi vous voulez voir le camarade Mioussov qui se repose dans la célèbre maison de repos les tournesols ? Alors retenez bien ces dates les : **vendredi 15 mars et samedi 16 mars 2024 à 20h salle Henri MARET, le dimanche 17 mars 2024 à 18h salle Henri MARET à Jaillans.**

Une comédie remplie de quiproquos, où les personnages se cherchent, se croisent, se font passer pour d'autres ! Une maison de repos pour un invraisemblable tohu-bohu.

Que jaillans scène sera présent au téléthon **dimanche 10 décembre** avec une animation de sa production !

On sera également présent pour le **noël du Sou des Écoles** avec deux sketches présentés au cours de la manifestation.

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année et espérons vous revoir très bientôt !

Le président

Daniel MUNIER

danielmunier@hotmail.fr

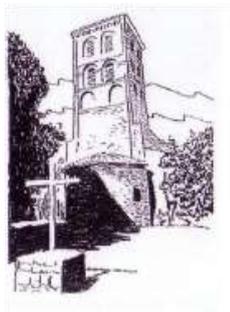


Les Amis de Jaillans

Les Amis de

JAILLANS

vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2024.





INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

Le Comité des fêtes

Bonjour à tous.

L'année 2023 touche à sa fin, une année bien remplie pour le comité des fêtes.

Notre dernière manifestation, concert avec Davy Santiago et Théo Didier, nous a permis de nous retrouver dans une ambiance très conviviale.

Comme chaque année, nous serons partenaire du Téléthon avec les différentes associations de la commune.

Rendez-vous du **10 au 14 Février 2024** pour la **Fête des Laboureurs**, sous la présidence **d'Angélique et Ghislain RIFFARD**.

Le comité des fêtes vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année

Le président,

Mathieu Mestre.

Le club des Boutons d'Or

L'année 2023 arrive à son terme !

Le Club a continué ses rencontres hebdomadaires du lundi pendant l'été.

Une moyenne de 25 personnes se sont retrouvées chaque semaine.

Le séjour à la maison familiale Lou Riou a ravi 33 personnes. Balades en bateau, visite du jardin du Rayol, Porquerolles, sans oublier les baignades ont agrémenté ce voyage. Chacun est revenu enchanté.

Notons, que depuis cette année le club est affilié à ANCV (Aide seniors en vacances). 8 adhérents sur 33 ont pu bénéficier de cette aide.

Le club des Boutons d'Or a invité tous ses adhérents le 4 décembre pour fêter les anniversaires autour d'un repas convivial servi par le ZIG ZAG au Patronage.

Une date importante est fixée : l'Assemblée Générale du club **lundi 22 janvier 2024**, salle du patronage, avec dégustation de la galette !

Information : les co-présidentes ont passé 7 ans avec le souci de rendre le club accueillant, de répondre aux besoins de chacun. Aujourd'hui elles souhaitent prendre congé dans leurs fonctions et passer la main.

Le Club des Boutons d'Or souhaite une bonne et heureuse année à tous. Priorité à la santé.

Les co-présidentes

Nicole VINAY et Lucienne DIDIER





INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES



Familles Rurales

❖ VŒUX 2024

Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas et il est temps pour nos équipes de bénévoles et de salariés de prendre un peu de repos avant d'attaquer une nouvelle année !

Nous nous retrouverons en janvier avec plein de surprises et la poursuite de nos actions auprès des familles en milieu rural.

L'association sera fermée du 23 décembre au 07 janvier 2024.

Passez de bonnes vacances. Belle et heureuse année 2024

❖ ACCUEILS DE LOISIRS VACANCES HIVER

Vacances d'Hiver du 19 février au 1^{er} mars 2023 à Hostun.

Inscriptions du 22 au 24 janvier **via le Portail Famille** <https://fr-jaillans.portail-defi.net>.

❖ RECHERCHE ANIMATEUR BAFA H/F

Dans le cadre des accueils de loisirs Kid O'mino à Hostun, nous recrutons des animateurs H/F pour les vacances scolaires. Pour postuler, envoyez CV et lettre de motivation par mail à relaisfamille26@wanadoo.fr.

❖ ENVIE DE DEVENIR ANIMATEUR BAFA ?

Vous êtes âgé(e) de 16 à 20 ans, vous souhaitez passer la formation BAFA et travailler en tant qu'animateur ? Familles Rurales de Jaillans, au travers de la bourse BAFA, peut vous apporter un soutien technique et financier (pour une aide maximum de 100 €), complémentaire du soutien financier apporté par la CAF et le Ministère de l'Education Nationale, de la jeunesse et des sports pour une formation BAFA complète. Proposez votre candidature !

❖ ANIMATION FAMILIALE

Ma [non] violence ordinaire, Spectacle solo, drôle, émouvant qui embrasse avec tendresse notre quotidien cabossé. Comédienne, animatrice et humoriste québécoise formée à la Communication NonViolente, Erika interprétera un « spectacle-enquête humoristique sur la colère, la violence, les conflits dans le couple ou en famille. **Vendredi 16 février 2024, Salle Henri Maret – 20h**. Tout public - prix libre / *Garde d'enfants gratuite possible pendant le spectacle sur inscription uniquement.*

❖ LAEP L'OASIS DES FAMILLES

N'hésitez pas à pousser les portes du Lieu d'accueil enfants-parents, un espace convivial, de rencontres, d'échanges et de jeux. Les accueillantes ont le plaisir de vous accueillir, les vendredis de 9h à 11h à la salle des associations, à la Baume d'Hostun. Gratuit & sans inscription.

❖ LUDOTHEQUE KID O'LUDO - Eymeux

Envie de découvrir des jeux ! De profiter d'un temps en famille ou entre amis ? De tester un jeu ou d'en emprunter un pour une soirée raclette ??

C'est le moment idéal de passer à la ludothèque, rue des plumiers à Eymeux.

Ouvert les mardis de 16h30 à 18h30 et les mercredis de 15h à 18h.

Marion nous vous propose des animations mensuelles à découvrir seul, en famille ou entre amis !





INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

Familles Rurales (...suite et fin)

Fêter son anniversaire à la ludo !! Nous vous proposons de choisir un thème et de venir, le temps d'un après-midi, jouer et profiter tous ensemble. Sur réservation uniquement.

Suivez-nous sur notre page Facebook et le site internet.

Dates à retenir : Soirée jeux (A partir de 20h) le 2 février et 1^{er} mars 2024

Animation familiale « Chasse aux œufs » le 30 mars 2024

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE WWW.FAMILLESRURALES.ORG/JAILLANS/

SPECTACLE
D'ERICKA LECLERC MARCEAU
LE 16 FEVRIER 2024
20h
Salle Henri Maret
Jaillans

Comédienne, animatrice et humoriste québécoise formée à la Communication NonViolente, Erika interprétera un « spectacle-enquête humoristique sur la colère, la violence, les conflits dans le couple ou en famille.

Une heure pour rire et réfléchir à « comment vive plus en paix avec soi-même, ses enfants, son conjoint, ses proches et les autres » !

TOUT PUBLIC

Garde d'enfants gratuit possible pendant le spectacle
Sur inscription uniquement
Avant le 13/02
au 06.18.63.16.61

PRIX LIBRE

Texte et jeu: Erika Leclerc-Marceau
Mise en scène: Aude Maury
Conception lumière: Dimitri Carrel
Bande son: Martin Perron
Illustration: Marvon S...

Familles rurales ASSOCIATION DE JAILLANS
Suivez nos actualités
www.famillesrurales.org/jaillans/
Contact : 06.18.63.16.61 / relaisfamille26@wanadoo.fr



INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

Equi-Paradis

Equi-Paradis vous accueille toute l'année !

=> **Cours collectifs** les mercredis et samedis pour petits et grands

=> Stage **Savoir 1** : connaissance du cheval et relation homme/cheval dimanche 21 et lundi 22 Janvier 2024

=> Stage **Savoir 2** : communication homme/cheval et travail à pied du dimanche 11 au mardi 13 Février 2024

=> **Stages** du 26 Février au 1er Mars pour découvrir les activités autour du cheval et de l'équitation

=> **Balades et cours individuels** sur RDV

Pour tout renseignement et réservation : Chloé 06.75.78.61.27 ou chloe@equi-paradis.fr



Amicale du don du sang

Nous y voilà ! Janvier est là, synonyme de froid, de nouvelle année et de nouveaux départs. Synonyme aussi de nouvelles résolutions.

L'an passé déjà nous vous parlions de nos souhaits de vous accueillir dans nos collectes locales. Certains d'entre vous l'ont fait. Vous êtes venus ou revenus donner votre sang dans nos collectes de villages et nous vous en remercions. Mais malheureusement, trop d'entre vous n'ont pas encore osé tenter l'expérience. Aujourd'hui, seulement 4,8% de Français donnent régulièrement alors que presque la moitié de la population est éligible au don du sang.

Nous comptons sur vous et sur la prise de conscience de la nécessité de cet acte indispensable et généreux.

Pour rappel, un don de sang, c'est **une heure de votre temps et potentiellement 3 vies sauvées !!!**

Nous vous attendons et serions heureux de vous accueillir dans nos collectes. Si besoin, nous pourrions vous répondre si certaines questions sont encore un frein pour nous rejoindre.

N'hésitez pas à venir accompagné de vos enfants pour faire suite aux interventions sur le sang en général et le don de sang en particulier que nous avons mené dans les écoles du canton avec les CM1 et CM2. Avec l'appui d'un power point, cette intervention a été très appréciée des élèves ainsi que du corps enseignant.

Mais avant de vous rencontrer, nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année. Des vœux de bonne santé et aussi d'engagement envers les autres.

Les dates des prochaines collectes : **Hostun le 26/01/24** **Jaillans le 29/03/24**

Vos contacts pour Jaillans : Anne GORIAS 06 88 90 06 50 Hervé PEYSSON 06 51 83 22 44

Pasta pizza

Nous serons toujours présents les jeudis soir à Jaillans même si l'hiver s'installe petit à petit !

La pizza du chef pour cette saison est : Crème, Râpé, Ravioles, Noix de Saint Jacques, Gambas

A très vite autour d'une pizza !





INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

Le Zig Zag Café

La nouvelle équipe du ZigZag vous remercie chaleureusement pour l'accueil que vous lui avez réservé depuis septembre !

Audrey, Karine et Mélissa vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024. Que cette année vous apporte joie, bonheur, réussite et santé !



Et pour bien commencer l'année, le ZigZag vous propose une soirée couscous avec animation danse orientale le **samedi 9 mars 2024** : vous pouvez déjà réserver votre table !

En ce qui concerne le restaurant, nous vous rappelons que nous vous servons avec plaisir du lundi au vendredi à midi. Vous pouvez également manger au ZigZag Café les soirs de semaine et le week-end uniquement sur réservation à partir de 8 personnes (menu unique à définir ensemble).

Enfin, tous les mercredis nous vous proposons un repas exotique ! Rougail saucisse, cari poulet, poulet massalé, poulet mafé, sauté mines, dahl de lentilles, ... Vous voyagerez et découvrirez de nouvelles saveurs aux parfums d'ailleurs.

A bientôt au ZigZag !
Karine et Mélissa VIALO

Boulangerie « Chez Mimi »



ATTENTION : changement d'horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
6h00-13h00 / 16h00-19h00

Samedi et dimanche
6h00-12h30

↪ *Fermeture le mercredi*

Bar « La Jaille »

« La Jaille » remercie toute sa clientèle pour sa participation active au maintien de cet établissement. En attendant l'installation d'un commerce ouvert à plein temps, nous vous souhaitons santé et bonheur pour 2024.

Nous vous rappelons que le bar est ouvert le dimanche de 10 à 13h, que nos salles sont disponibles à la location et rendez-vous pour la fête des laboureurs !





INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

Institut de beauté « Belle et Natur'Elle »

Bonjour,

C'est bientôt Noël !! Offrez un instant unique pour l'un de vos proches !

Bon cadeau sur une prestation de votre choix à la carte, ou bons cadeaux spécial Noël (*Pour l'achat d'un bon cadeau spécial Noël une surprise vous attend*).

Nouveauté !!! Depuis octobre vous pouvez **réserver une prestation en ligne ou commander vos bons cadeaux** sur <https://www.kalendes.com/site/belleetnaturelle26/welcome> ou me contacter au 06 75 26 63 30.



Belle et Natur'elle
45D, place de l'église
26300 JAILLANS

Joyeux Noël !!!!
Déborah NORBERT

Joyeux NOËL

L'essentiel
**Soin visage découverte
+ Massage du dos**
69€

Escapade de Noël
**Gommage
+ Enveloppement
+ Massage
Californien 1h**
99€

Douceur de Noël
**Gommage
+ Massage
Californien 30'**
49€

Une surprise pour l'achat d'un bon

45D PLACE DE L'ÉGLISE - 26300 JAILLANS
06 75 26 63 30
<https://belleetnaturelle26.kalendes.com>
institutbellenaturelle@gmail.com
Belle&Natur'elle





Samedi 13 janvier 2024 : à 11h, Cérémonie des Vœux de la Municipalité, salle Henri MARET.

Lundi 22 janvier 2024 : Assemblée Générale du club des Boutons d'Or, salle du Patronage.

Samedi 27 janvier 2024 : à 12h, « Repas Truffe » avec animation musicale organisé par l'Orchestre d'Harmonie d'Hostun, salle des fêtes Henri Maret (Inscription à partir du 15 décembre auprès de l'association, menu 40€, places limitées).

Samedi 10 février au mercredi 14 février 2024 : fête des Laboureurs (programme à venir).

Vendredi 16 février 2024 : à 20h, spectacle d'Erika Leclerc Marceau « Ma [non] violence ordinaire » organisée par Familles Rurales de Jaillans, salle des fêtes Henri Maret.

Samedi 9 mars 2024 : Soirée couscous avec animation danse orientale au Zig Zag Café (voir page 31).

Vendredi 15 et samedi 16 mars 2024 : à 20h, représentation théâtrale de l'association Que Jaillans Scène, salle des fêtes Henri Maret (voir page 26).

Samedi 23 mars 2024 : traditionnel banquet de « la poule », organisé par le Comité des fêtes, salle Henri Maret (informations à venir).

Vendredi 29 mars 2024 : collecte de sang organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang du Canton Bourg de Péage et alentours, salle Henri Maret (informations à venir).

Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal,
et les employés communaux de Jaillans

*Vous souhaitent de bonnes
bêtes de fin d'année*

et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024 !

